

Glossaire

Aménagement durable des forêts : aménagement qui maintient et améliore la santé à long terme des écosystèmes forestiers dans l'intérêt du vivant, tout en offrant des possibilités environnementales, économiques, sociales et culturelles aux générations d'aujourd'hui et de demain.

Aménagiste forestier : professionnel de l'aménagement des forêts, habituellement titulaire d'un diplôme universitaire en sciences forestières.

Biodiversité : la diversité de la vie sur terre et des espèces, la variabilité génétique de chacune des espèces ainsi que la diversité des écosystèmes dans lesquels vivent ces espèces.

Brûlage dirigé : incendie volontaire d'une zone bien précise dans le but de respecter des objectifs prédéterminés d'exploitation des ressources.

Certification (des forêts) : instrument axé sur le marché, visant à promouvoir l'aménagement durable des forêts en prenant en compte les enjeux environnementaux, économiques et sociaux. Elle nécessite une évaluation de l'aménagement des forêts par une autorité indépendante, en fonction de normes internationales (ou nationales), ainsi que le suivi et la surveillance des produits forestiers acheminés vers le marché. Si l'aménagement d'une forêt est conforme à une série de normes définies et si le bois d'œuvre provenant de cette forêt a fait l'objet d'un suivi au cours de toutes les étapes du processus de production, la forêt en question peut obtenir une certification reconnue à la grandeur du marché.

Conifères : peuplement forestier ou catégorie d'arbres à feuillage persistant, également appelés « résineux ». Ces arbres sont caractérisés par un feuillage en aiguilles ou en écailles et des fleurs en cônes. Commercialement, leur bois est reconnu comme étant du bois tendre.

Décidus : plantes vivaces qui perdent normalement leur feuilles pendant une partie de l'année.

Déforestation : élimination des arbres d'une zone boisée en vue d'un changement d'utilisation à long terme.

Écosystème : réseau d'organismes vivants interdépendants et leur environnement physique et géographique.

Feu de forêt : tout feu de friches ou brûlage dirigé qui se consume dans la végétation de forêt, de prairie, alpine ou de toundra.

Feuillus : arbres à feuilles qui poussent principalement dans les forêts décidues. Arbres qui perdent leurs feuilles en automne; espèces à grandes feuilles, comme le chêne, l'aulne et l'érable.

Foresterie urbaine : culture et aménagement d'arbres et de forêts en vue de préserver leur contribution actuelle et potentielle au bien-être physiologique, sociologique et économique de la société urbaine.

Forêt boréale : une des trois principales zones forestières du monde (voir aussi forêt tropicale, forêt tempérée); elle est située dans les régions nordiques et est caractérisée par la prédominance des conifères.

Forêt secondaire : forêt ou peuplement qui a poussé de façon naturelle après la disparition d'un peuplement causée par le feu, la récolte, les insectes ou tout autre facteur.

Habitat : combinaison de nourriture, d'eau, d'abri et d'espace favorable à la survie d'une espèce.

Peuplement : regroupement d'arbres suffisamment uniformes en termes de composition, d'âge, de disposition ou de condition pour qu'un puisse les distinguer du reste de la forêt ou des autres végétaux qui poussent dans les zones voisines. Ces arbres constituent une entité sylvicole ou d'aménagement.

Récolte : pratique qui consiste à couper et à enlever les arbres ou à enlever les arbres morts ou endommagés d'une zone donnée.

Reforestation : reconstitution d'une forêt sur une terre forestière dénudée, par des moyens naturels ou artificiels, comme la plantation ou l'ensemencement.

Régénération : renouvellement continu d'un peuplement forestier. La régénération naturelle s'effectue graduellement, à partir des graines provenant des peuplements voisins ou des graines transportées par le vent, les oiseaux ou les animaux. La régénération artificielle nécessite l'ensemencement ou la plantation.

Renouvelable : qui peut être réutilisé ou remplacé. Les arbres sont une ressource renouvelable, car on peut facilement les faire repousser.

Résineux : arbres à feuillage en aiguilles ou en écailles et à fleurs en cônes. Le sapin de Douglas, le thuya géant et le pin ponderosa sont des résineux. Les forêts de conifères sont principalement peuplées de résineux.

Savoir écologique traditionnel : information et connaissances écologiques transmises de génération en génération par le biais de croyances, de légendes et de récits, surtout chez les peuples autochtones.

Sylviculture : science et art de la culture forestière; travail qui consiste à faire pousser et à soigner les arbres (p. ex. planter et semer). La sylviculture intensive consiste par exemple à réhabiliter les sites, à espacer les arbres et à fertiliser le sol.

Terre humide : marais, marécage ou autre lieu du même type qui soutient une végétation naturelle distincte de celle des zones avoisinantes plus élevées.

Zone riveraine : partie d'un terrain adjacente à un ruisseau, une rivière, un lac ou une terre humide qui, en raison de la proximité de l'eau, comprend des végétaux foncièrement différents de ceux qui poussent dans les zones voisines, éloignées de l'eau.